DESCLOUZEAUX INTENDANT DE LA MARINE

ET

LE PORT DE BREST

DE 1683 à 1701

PAR

SIMONE GOUBET

INTRODUCTION

SOURCES — BIBLIOGRAPHIE

PREMIERE PARTIE L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE

CHAPITRE PREMIER

L'INTENDANT DE LA MARINE; SES FONCTIONS.

Les Intendants de la Marine apparaissent au XVII^e siècle. Etablis à la suite des armées navales, ils ont les mêmes attributions que les Intendants des armées de terre. Un peu plus tard, fixés au chef-lieu d'un département maritime, ils peuvent néanmoins embarquer comme Intendants des armées navales; les Intendants de la Marine possèdent des pouvoirs très

étendus dans leur département. — Toutes les paroisses maritimes de la Bretagne dépendent de l'Intendance du port de Brest.

Compétence judiciaire de l'Intendant de la Marine d'après les ordonnances. Extension de ses attributions judiciaires. Toutes les fois que le Secrétaire d'Etat à la marine a besoin d'une information rapide, complète et sûre, il la confie à l'Intendant du port.

Administrateur, l'Intendant est chargé du maintien de l'ordre dans l'arsenal; il veille à l'exécution des ordonnances, édicte lui-même des règlements exécutoires dans son département, suggère au Secrétaire d'Etat les mesures à prendre en diverses circonstances. L'Intendant est le directeur de l'arsenal; sous ses ordres, commissaires et écrivains sont à la tête des « détails du port ».

L'Intendant est le seul ordonnateur et le comptable général du port, en deniers comme en matériel. Il vise toutes les écritures se rapportant aux comptes. Retards dans l'expédition de ces écritures.

CHAPITRE II

DESCLOUZEAUX ET LA MARINE.

Rapports avec le Secrétaire d'Etat ayant le département de la marine. — Seignelay apporte dans ses relations avec Desclouzeaux la fougue et la violence qu'il met en toutes choses; il défend toutefois l'autorité de Desclouzeaux contre les officiers de vaisseau ou les administrations rivales.

Louis de Pontchartrain fait surveiller l'administration de l'Intendant par des amis qui n'ont « aucune connoissance de la marine ». Tentative de renvoi de Desclouzeaux. Pontchartrain rend, plus tard, justice à l'intendant; mais celui-ci ne trouvera jamais dans ce secrétaire d'Etat l'appui que lui offrait Seignelay. Jérôme de Pontchartrain semble avoir eu d'excellents rapports avec Desclouzeaux.

Rapports avec le Commandant de la Marine et les officiers de vaisseau. — L'Intendant doit toujours agir de concert avec le Commandant de la marine dont les fonctions sont, d'ailleurs, mal définies. Conflits fréquents entre l'Intendant et le Commandant au sujet de leurs attributions respectives.

L'Intendant exerce une sorte d'inspection générale sur les officiers qui cependant relèvent du Commandant de la marine.

Rapports avec le personnel et les services. — Desclouzeaux exige de ses subordonnés beaucoup de zèle et de discipline. Le Contrôleur de la marine est un auxiliaire de l'Intendant plutôt qu'un censeur comme il devrait l'être. Aux commissaires, parfois peu dociles, Declouzeaux préfère les écrivains plus soumis.

Surveillance spéciale de l'Intendant de la marine sur les écoles établies pour l'instruction des officiers, pilotes et canonniers. — Desclouzeaux s'occupe attentivement des gardes de la marine. — Sa sollicitude pour la formation des pilotes; il rétablit les écoles d'hydrographie désorganisées depuis le début de la guerre de la Ligue d'Augsbourg. — Mesures prises par l'intendant pour développer l'école de canonnage.

Les ouvriers sont fort nombreux (près de 3.000 en juillet 1692). Desclouzeaux visite souvent les ateliers, se préoccupe vivement de la formation des apprentis. Mesures prises pour attirer les ouvriers à l'arsenal de Brest. A partir de 1694, l'activité du port se ralentit; expédients imaginés par Desclouzeaux pour retenir à Brest, malgré le chômage, les ouvriers qui « désertent ».

L'autorité de l'Intendant s'étend sur les officiers mariniers et les matelots; mais seulement dans le temps où ils ne sont pas embarqués. Difficultés du recrutement des équipages. Pour y parer, Desclouzeaux fera venir des enfants de l'Hôpital général de Paris et les embarquera comme mousses. Mesures prises par l'intendant pour hâter l'embarquement des matelots.

En même temps que le Commandant dans le port, Desclouzeaux reçoit les ordres de la Cour pour tout ce qui concerne « le soin des soldats » — Difficultés du recrutement, expédients proposés par Desclouzeaux pour parer à la pénurie de soldats. — Logement des troupes; l'intendant s'efforce de soulager les habitants de ce lourd fardeau. Mesures prises contre les déserteurs.

De 1694 à 1699, deux galères furent attachées au port de Brest; mais en Ponant « les galères dépensent beaucoup et servent peu ».

L'Intendant de la marine a la direction de l'hôpital maritime. Un économe, dont Desclouzeaux surveilla la gestion de très près, administra l'hôpital jusqu'à ce qu'un commissaire en fût spécialement chargé.

L'Intendant n'a aucune autorité sur les aumôniers de la marine; mais il doit leur donner son appui dans l'exercice de leurs fonctions. Desclouzeaux entretint d'excellentes relations avec les Jésuites chargés de la direction du séminaire des aumoniers de vaisseau, mais ne se laissa pas subjuguer par eux.

CHAPITRE III

DESCLOUZEAUX ET LES POUVOIRS MILITAIRES ET CIVILS.

Rapports avec les pouvoirs militaires. — Desclouzeaux semble avoir entretenu d'assez bonnes relations avec le Gouverneur du château. Entre l'Intendant et le Commissaire des guerres existe une hostilité de même nature que la rivalité de Seignelay et de Louvois.

Les rapports de Desclouzeaux avec le Gouverneur et le Lieutenant-général en Bretagne sont peu fréquents, mais cordiaux.

Rapports avec les tribunaux établis. — Desclouzeaux exerce une haute surveillance sur les tribunaux d'Amirauté de son département, principalement pour tout ce qui concerne les affaires de pillage d'épaves. Les tribunaux ordinaires sont également surveillés par l'Intendant de la marine. Conflits entre Desclouzeaux et les juridictions civiles et ecclésiastiques, au sujet de la voirie et des scellés que l'Intendant appose sur les biens des officiers et gens de mer morts à Brest.

Rapports avec la Communauté de ville et les bourgeois. — Bien qu'aucun texte officiel ne lui confère de pouvoirs spéciaux, l'Intendant de la marine étend encore son autorité sur la Communauté de ville. Essai d'ingérence de Desclouzeaux dans l'élection du maire.

Tendance de Desclouzeaux à prendre parti pour les gens de la marine contre les bourgeois. A l'occasion, il sait néanmoins intervenir en faveur de ceux-ci.

SECONDE PARTIE L'ŒUVRE DE DESCLOUZEAUX

CHAPITRE PREMIER

LES TRAVAUX.

I. A l'arrivée de Desclouzeaux, l'arsenal s'achève, mais de grands travaux restent encore à faire; par suite du manque de fonds, nombre d'entre eux s'exécuteront très lentement.

- II. Construction d'un bassin de radoub. Difficultés dans l'exécution des travaux. Bien qu'imparfaite, la forme de radoub servit néanmoins fort utilement.
- III. Construction d'un hôpital de la marine. Agrandissement de cet hôpital pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg. Etablissement des convalescents, d'abord dans les abbayes proches de Brest, puis à Saint-Pierre-Quilbignon.
- IV. Construction d'une corderie, commencée en 1686, elle sera achevée en 1706.
 - V. Constructions diverses.
 - a) hangar aux affûts et aux chaloupes.
- b) quais à mi-marée pour la conservation des mâts et des bois de construction.
 - c) cales d'échouage à Pontaniou.
 - VI. Améliorations du port.
- a) curage du port : constructions de nouvelles machines à curer.
- b) Construction d'un phare à Ouessant, amélioration du phare de Saint-Mathieu.
- VII. Divers. Intervention de Desclouzeaux dans la construction du séminaire des aumôniers de la marine et de la nouvelle église paroissiale.

CHAPITRE II

LES APPROVISIONNEMENTS

I. Isolement de Brest à l'extrémité de la Bretagne; la mer est la voie par laquelle l'arsenal reçoit tous ses approvisionnements. Règles fixées par l'ordonnance de 1689 pour les adjudications et les marchés. A partir de 1698, adjudication générale de toutes les marchandises et munitions à une compagnie dirigée par Samuel Bernard.

II. Bois. — C'est surtout en haute Bretagne, sur les confins de l'Anjou, que le port de Brest s'approvisionne en bois. Les Commissaires des Classes visitent les bois pour réserver les arbres propres aux Constructions navales. Rapports de Desclouzeaux et des fournisseurs. Desclouzeaux achète des bois sur pied et les fait débiter « à l'économie »; pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg, l'exploitation directe fournit à l'intendant le plus sûr moyen de pourvoir aux besoins des constructions navales. Acquisition de la forêt du Cranou par la Marine. Mesures prises pour la conservation des bois.

III. Chanvres et toiles. — Presque tous les chanvres œuvrés à Brest viennent de l'évêché de Tréguier. Décroissance de la culture des chanvres au xvii siècle; mesures prises par Desclouzeaux pour la développer. Les résultats en sont compromis par la guerre de la Ligue d'Augsbourg. Après la paix de Ryswick, tentatives de Desclouzeaux pour reprendre ces mesures, il se heurte à l'indifférence de la Cour.

Efforts de l'intendant pour développer l'industrie textile : manufactures de Locronan et de Pouldavid; création de la manufacture royale de Pontaniou. Desclouzeaux réussit pleinement sur ce point.

IV. Marchandises du Nord. — On désigne sous ce nom un ensemble de fournitures telles que : brai, goudron, mâts, planches de sapin. On a recours à l'importation, car les mâts d'Auvergne et des Pyrénées, les manufactures de goudron établies en France ne peuvent suffire aux besoins des arsenaux. Difficultés de s'approvisionner de « Marchandises du nord » pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg. Mesures prises par Desclouzeaux.

V. Forges d'ancres. — Pour forger les ancres, on emploie de la houille. Au charbon de France, Desclouzeaux préfère le charbon de Newcastle. La production des forges de Paimpont est réservée à l'arsenal de Brest; le fer qui en provient est très supérieur à celui de Nivernais. Essai de perfectionnement de la manufacture d'ancres de Nivernais.

VI. Poudres. — Création de la poudrerie du Pont de Buis. Construction d'un magasin à poudre à Landévennec, celui de Brest étant insuffisant. Deux autres magasins projetés ne pourront être édifiés faute d'argent.

VII. Vivres. — Dans chaque port, le service des vivres dépend des commis du Munitionnaire général de la Marine. En réalité, Desclouzeaux est à Brest le véritable directeur des Subsistances. Rapports des représentants du Munitionnaire et de l'Intendant. Mesures prises par Desclouzeaux pour la subsistance des équipages. Pour le service des vivres, constructions de fours et de magasins aux Fret, à Landévennec, et à Brest. Etablissement de nouvelles aiguades.

CHAPITRE III

LES CONSTRUCTIONS NAVALES.

Evolution de l'architecture navale. Le vaisseau de ligne sous Louis XIV est un type intermédiaire entre le vaisseau rond du Moyen Age et le bâtiment parfait qui sera mis en chantier à la fin du XVIII^o siècle. La recherche du progrès dans les constructions navales est assurée par le Conseil de construction et l'Inspecteur des constructions, le marquis de Langeron; fâcheuse ingérence de celui-ci dans les travaux.

Constructions navales au port de Brest. Deux grands maîtres charpentiers, Etienne Hubac et Blaise Pangallo. Attributions de l'Intendant. Desclouzeaux, ancien officier, a une compétence particulière.

Activité des chantiers. A partir de 1693, construction de frégates légères à frais partagés entre des sociétés d'armateurs et la marine. A la fin du temps de course, ces bâtiments restent la propriété du roi. Après la paix de Ryswick on ne construit plus. On cherche avant tout à conserver les vaisseaux qui existent. Le projet de couler bas les vaisseaux pour les conserver dans l'eau de mer, imaginé par Pontchartrain, est irréalisable; le doublage en plomb proposé par Desclouzeaux est au contraire adopté.

CHAPITRE IV

ATTRIBUTIONS DIVERSES.

FORTIFICATIONS, HARAS, COMPAGNIE DES INDES.

- I. Fortifications. Desclouzeaux fut chargé des fortifications de 1683 à 1691. Il dirigea les travaux de l'enceinte de Brest et s'occupa de la défense du Goulet et des côtes de Bretagne.
- II. Haras. Pendant cinq ans les haras des évêchés de Tréguier et de Léon furent confiés à Desclouzeaux. Les résultats semblent avoir été heureux.
- III. Compagnie des Indes. Pendant quelques années, Desclouzeaux inspecta bénévolement le port de la Compagnie des Indes : Lorient.
- IV. Du fait même de l'isolement de la Basse-Bretagne, le pouvoir qu'exerce Desclouzeaux dépasse les fonctions d'un Intendant de la marine. Aussi ré-

clamera-t-il, plusieurs fois, la création d'une Intendance de Basse-Bretagne dont il eût été le titulaire.

TROISIEME PARTIE LE PORT DE BREST DE 1683 A 1701

CHAPITRE PREMIER

LES ÉVÉNEMENTS DE 1683 A LA GUERRE DE LA LIGUE D'AUGSBOURG.

Tentative d'établissement au Siam. — De 1685 à 1689 Desclouzeaux sera chargé de l'armement des escadres armées pour le Siam et recevra les ambassadeurs siamois abordant en France. L'intendant profita de ces expéditions lointaines pour compléter l'instruction des jeunes officiers.

Desclouzeaux et les protestants. Ceux-ci sont à Brest en très petit nombre. Tous abjurèrent rapidement, sauf un enseigne de vaisseau. Inspection de Desclouzeaux le long des côtes de son département pour empêcher l'exode des religionnaires fugitifs. Zélé, mais tolérant, il n'usa jamais de violences.

CHAPITRE II

PREMIÈRE PARTIE DE LA GUERRE DE LA LIGUE D'AUGSBOURG.

La guerre d'escadre et les affaires d'Irlande.

Difficultés d'approvisionner l'arsenal à cause des corsaires ennemis postés aux atterrages de Brest; lutte contre ces corsaires; organisation des convois marchands. Malgré les difficultés, les armements s'effectuent très rapidement à Brest.

Armement des escadres de secours pour l'Irlande et préparation des armées navales.

CHAPITRE III

SECONDE PARTIE DE LA GUERRE DE LA LIGUE D'AUGSBOURG.

La guerre navale industrielle.

Armements de 1693.

Tentative de descente des Anglais à Camaret. Travaux de fortifications; mesures prises contre les espions.

Armements en course; préparatifs et retour de l'expédition de Carthagène.

CHAPITRE IV

LES DERNIÈRES ANNÉES DE L'ADMINISTRATION DE DESCLOUZEAUX.

Travaux d'hydrographie. Tentative de canalisation de l'Aulne.

CONCLUSION

Desclouzeaux ne fut-il pas un intendant tel que Colbert souhaitait d'en trouver pour organiser les arsenaux et créer une marine digne d'une grande nation comme la France?

